

France Victimes 62 apporte un soutien psychologique aux victimes, les informe sur leurs droits et les accompagne dans leurs démarches durant toute la procédure.



L'association se mobilise pour :

- L'analyse de votre situation et de vos besoins
- Un soutien et un accompagnement psychologique
- L'information sur vos droits
- Un accompagnement dans vos démarches
- Une orientation adaptée vers des partenaires (avocats, experts, psychologues, assistants sociaux, notaires, huissiers...)

Permanence à la Maison des Droits et des Solidarités - 2 rue Jean-Baptiste Delobel, le 4^e mercredi de chaque mois de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, sur rendez-vous à prendre par téléphone au 03 21 18 64 01 ou par courriel à :

pointaccesdroit@libercourt.fr